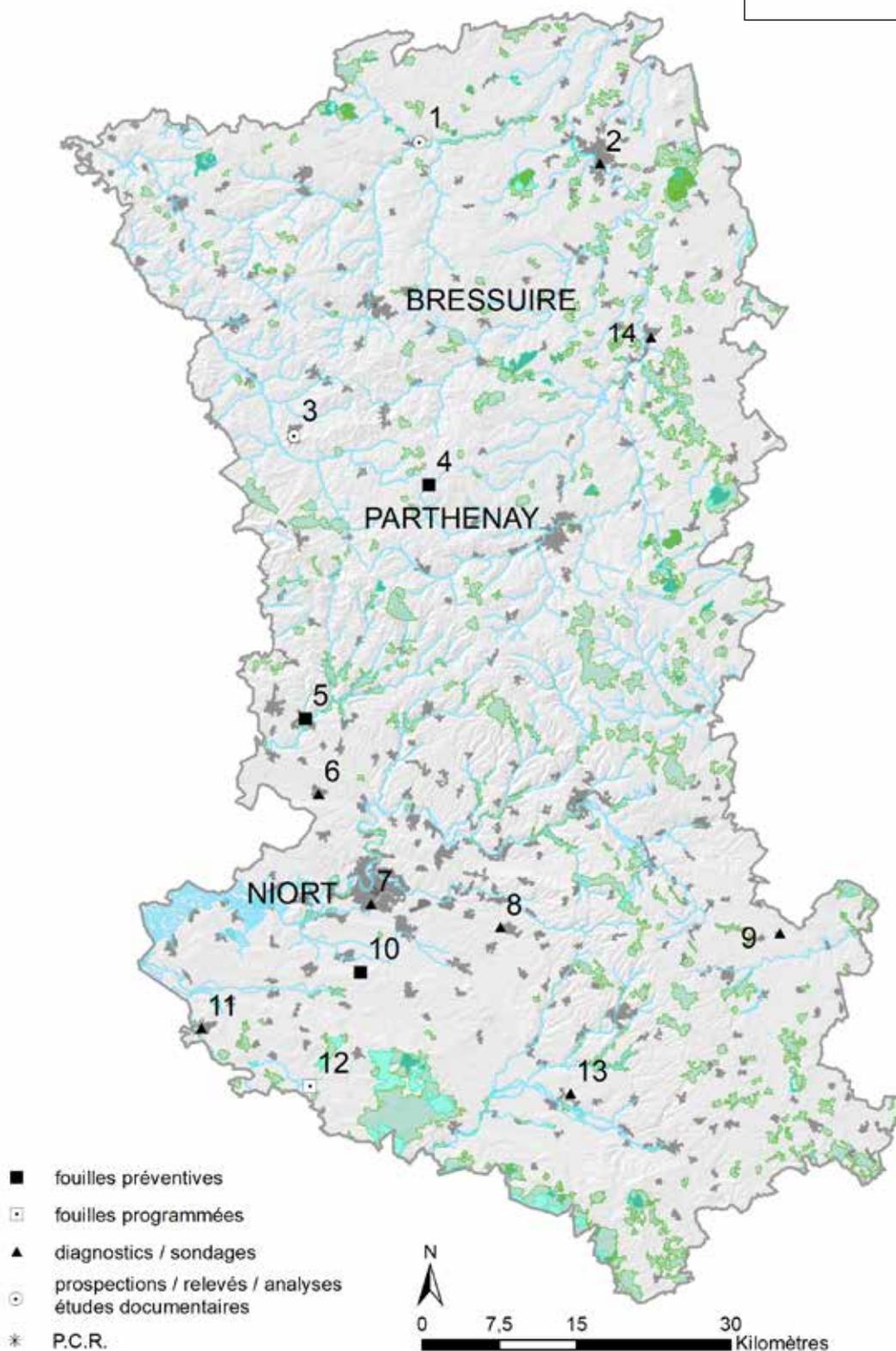


NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	2	0
---	---	---	---



N°						N°	P.
207257	AIGONDIGNÉ	Centre bourg de Mougou-Thorigné, place de la mairie, place Fruitière	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	8	332
207261	ARDIN	Le bourg	LAVOIX Gaëlle	INRAP	FP	5	333
207193	ARGENTONNAY	Le Château d'Argenton	MAROT Emeline	EP	DOC	1	335
207233	BRIOUX-SUR-BOUTONNE	La Mine d'Or	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	13	337
207477	MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON	Le Vignault	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	11	337
207308	MONCOUTANT	Bocage Bressuirais	SAINT-DIDIER Guillaume	BEN	PRD	3	338
207358	NIORT	Place Denfert-Rochereau	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	7	339
207027	POUGNE-HÉRISSON	Château de Hérisson	MANDON Fabrice	EP	FP	4	340
207307	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE	Tumulus C de Péré	LAPORTE Luc	CNRS	FPR	12	342
207043	SAINT-SYMPHORIEN	Les Pierrailleuses	KEROUANTON Isabelle	INRAP	FP	10	345
207262	THOUARS	11 rue Drouyneau de Brie	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	2	348
207221	VANÇAIS	Eglise Saint-Martin, Place de Platanes	MARTINS David	INRAP	OPD	9	349
207222	VILLIERS-EN-PLAINE	44 route de Niort	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	6	350

Moyen Âge
Époque moderne

**AIGONDIGNÉ
Centre bourg de Mougou-Thorigné,
place de la Mairie, place Fruitière**

Le village de Mougou, intégré depuis le 1^{er} janvier 2019 à la nouvelle commune d'Aigondigné, est situé au sud du département des Deux-Sèvres. Le bourg est traversé par une voirie majeure menant de Limoges à Niort, en passant par Melle. Le territoire est principalement composé d'une plaine vallonnée et arrosée par le cours d'eau sinueux du Lambon qui se jette dans la Sèvre Niortaise à Niort.

Le diagnostic archéologique concerne les places centrales de Mougou situées, paradoxalement en marge du bourg qui se développe plus au nord, aux abords d'un prieuré fondé en 1029 et cédé par Guillaume, vicomte d'Aulnay, à l'abbé de Cluny. Quelques vestiges témoignent de cette installation située à moins de 200 m des places concernées par les futurs travaux. L'emplacement ni même la présence de l'église

paroissiale ne sont connus. L'église actuelle relève en effet d'une construction providentielle réalisée au sein d'une grange dans le 2^{ème} quart du XIX^e siècle. Ces restructurations ont vraisemblablement été imposées suite aux destructions et aménagements opérés durant les guerres de religion. Cette région ne fut pas épargnée par les conflits et a longtemps constitué un foyer important du protestantisme. Un temple y fut construit dès le début du XVI^e siècle. Le Colloque de 1646 s'y est tenu ainsi que les dragonnades en 1681.

Ce contexte a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique en amont de travaux de rénovation de l'actuel centre-bourg couvrant une surface relativement importante (5 649 m²). Six tranchées de diagnostic ont été réalisées.

Si les deux tranchées les plus éloignées du bourg n'ont pas révélé de vestige significatif à l'exception de quelques éléments de parcellaire, celle situé au plus près du bourg rend compte d'une occupation bâtie. Un bâtiment, très arasé suite à une destruction récente, a été identifié. Les niveaux de sols potentiellement associés n'étaient pas préservés. Au contraire, les trois tranchées de diagnostic réalisées au nord de l'emprise, au contact du centre-bourg « historique », témoignent d'une occupation funéraire relativement dense et bien préservée. Près d'une quarantaine d'inhumations ont été repérées sur une surface relativement vaste (environ 2 200 m²). Les fosses sépulcrales sont généralement orientées nord-ouest/sud-est, une légère modification est toutefois perceptible pour les sépultures observées au sud de l'espace funéraire où les fosses sont orientées différemment. Des recoupements sont perceptibles sur l'ensemble du



AIGONDIGNÉ, centre bourg de Mougou-Thorigny : proposition de reconstitution de l'aire funéraire d'après les données issues des tranchées du diagnostic archéologique (DAO : E. Barbier, P. Neury)

secteur appréhendé, mais la densité d'inhumations demeure très relative, un seul « niveau » de sépultures ayant été repéré au contact du substrat calcaire. Si le cadre de l'opération n'a pas permis d'appréhender avec précision l'architecture funéraire des différents défunts, les pratiques employées paraissent très diverses au sein des trois tranchées du diagnostic. Les sépultures en coffrages de pierres (complets ou partiels) sont mêlées au cercueils et linceuls, cet usage semblant davantage reconnu au sud du cimetière.

La présence d'un cimetière paroissial paraît donc très probable. Les inhumations y semblent pratiquées sur une période allant du XII^e siècle au XVI^e siècle (cf. fig.). Ces données confortent l'hypothèse d'une église détruite durant les guerres de religion dont les vestiges n'ont pas été appréhendés au cours du diagnostic archéologique.

Barbier Emmanuel

Âge du Fer,
Antiquité, Moyen Âge,

ARDIN Centre bourg

Période récente

Le suivi de travaux réalisé à Ardin dans les Deux-Sèvres en 2020 fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par Ingénierie Départementale 79, au service régional de l'archéologie. Cette opération a permis d'étudier les vestiges menacés par les travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg et par la réfection de son réseau d'eau potable.

L'emprise des travaux soumis à surveillance archéologique était d'environ 900 m² linéaire. Elle concernait les principales rues et places du bourg touchées par le projet, à savoir les rues Alphonse Lavois, Chauvin-Hersant, Jean de Saint-Goars et du Capitaine de Jouslard, ainsi que les places des Acadiens et Louis Dutaud.



ARDIN, le bourg, fig. 1 : partiellement détruit par des sépultures médiévales, le sol mis au jour devant le n° 12 de la rue du Capitaine de Jouslard à Ardin était constitué de dalles en calcaire assises sur un épais niveau de mortier de tuileau (cliché : G. Lavoix)

Les vestiges protohistoriques mis au jour se limitent à des niveaux de circulation et d'occupation et à quelques creusements, parfois de grande envergure. Ils sont plutôt concentrés dans l'emprise des rues du Capitaine de Jouslard et de Jean de Saint-Goars, ainsi que sur la place Louis Dutaud.

Le mobilier céramique recueilli, très indigent, relève principalement du second âge du Fer, voire même, plus particulièrement, de la fin de cette période. Une seule structure semble témoigner d'un bruit de fond légèrement plus ancien (premier âge du Fer).

Très diffuse, cette occupation est difficile à définir. Aucune des structures dégagées ni aucun des mobiliers mis au jour ne caractérisent cependant un lieu d'habitat.

Plus dense et étendue, l'occupation antique qui fait suite est illustrée par plusieurs bâtiments identifiés place des Acadiens, rue Alphonse Lavois, rue du Capitaine de Jouslard et place Louis Dutaud. Deux des pièces traversées par les travaux se distinguent, la première parce que dotée d'une abside, la seconde car pourvue d'un dallage en calcaire (cf. fig. 1). Une occupation pérenne de la fin du second âge du Fer au haut Moyen-Âge a pu être mise en évidence et deux à trois états de construction successifs attestés. Toutefois, l'emprise limitée de cette opération rend difficile la compréhension de l'organisation générale des vestiges mis au jour et ne permet pas toujours de saisir leur évolution chronologique.

Il est généralement admis que le village actuel d'Ardin est implanté sur le site d'une ancienne agglomération secondaire antique appartenant à la cité des Pictons et établie au nord du Golfe du même nom, sur le tracé d'une voie romaine reliant l'axe routier Rom/Nantes à Niort. Bien qu'encore envisagée comme une

agglomération hypothétique dans un article consacré à la monumentalisation urbaine au sein de la cité des Pictons, paru en 2016, ce village n'en est pas moins considéré comme un site antique potentiellement important (Monteil et al., 2016, 144-145 et 186).

L'essentiel des vestiges médiévaux dégagés dans le cadre de cette surveillance archéologique sont des sépultures, en sarcophages, en coffrages de bois, en coffres de pierre ou en fosses (cf. fig. 2). Deux cent trente-huit tombes, orientées nord-ouest/sud-est ou ouest/est, ont ainsi été mises au jour dans le bourg d'Ardin et jusqu'à cinq niveaux d'inhumations sont superposés dans les secteurs les plus denses.

Trois phases d'inhumations, sans sectorisation apparente et dans un même périmètre incluant la rue du Capitaine de Jouslard, la place Louis Dutaud et la rue Jean-de-Saint-Goars, ont pu être mises en évidence. À partir des 21 sépultures datées au radiocarbone, il est possible d'entrevoir l'évolution de cet espace sépulcral entre le VIe et le milieu du XIIe siècle.



ARDIN, le bourg, fig. 2 : sépultures en sarcophage et en fosse mises au jour au carrefour des rues du Capitaine de Jouslard, Alphonse Lavois et Jean de Saint-Goars à Ardin (cliché : G. Lavoix)

À partir d'un premier noyau, identifié entre l'église Notre-Dame et la mairie d'Ardin, il semble possible d'appréhender une extension de l'espace funéraire vers l'ouest à partir du milieu du VIIe siècle, avant que ne s'opère une probable rétractation de celui-ci vers le XIe siècle, dans le secteur de l'église Notre-Dame. Ce resserrement interroge sur l'existence ici d'un premier édifice religieux, antérieur à l'église actuelle datée du milieu XIIe siècle ; édifice qui aurait pu concentrer, à sa périphérie, l'espace sépulcral.

Parmi les sépultures datées, aucune d'entre elles n'est postérieure au milieu du XIIe siècle. Un déplacement du cimetière est donc à envisager à partir de cette période.

À la périphérie de la zone sépulcrale, des niveaux d'occupation, des structures fossoyées dont de nombreux silos, des murs ou des structures de combustion, implantés au sein d'espaces à vocation vraisemblablement artisanale, ont été identifiés. Même si du mobilier céramique daté de l'Antiquité tardive et/ou du haut Moyen Âge semble attester de la pérennité de l'occupation, au moins partielle, des bâtiments antiques, les principales installations médiévales (bâti et zones d'ensilage) semblent plus tardives, relevant des Xe-XVe siècles.

C'est enfin à l'époque moderne que semble se mettre en place la trame viaire du village actuel, puisqu'au-delà du XVe siècle, seuls des niveaux de voirie ont été identifiés au sein de l'emprise des travaux.

Lavoix Gaëlle

- Monteil et al., 2016
- Monteil M., Bertrand I., Doulan C., Durand J., Tendron G., Tran N. avec la collaboration de Belliard C., Lavoix G. et Ollivier A. : « Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation urbaine dans la cité des Pictons », in Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire : VIe colloque Aquitania, Villeneuve sur-Lot, 10-12 septembre 2015, Bordeaux, Fédération Aquitania, (Suppl. à Aquitania ; 37/1), 2016, p. 141-195.

ARGENTONNAY Le Château d'Argenton

Le château d'Argenton, situé sur la commune d'Argentonnay dans le nord des Deux-Sèvres, occupe un promontoire rocheux surplombant la confluence de deux rivières. Il a été récemment acquis par la municipalité qui souhaite engager un programme de mise en valeur de l'ensemble du site, en commençant par la réalisation d'une étude documentaire et archéologique.

Le castrum est mentionné dès le milieu du XI^e siècle, avec deux églises, dont Saint-Georges, la collégiale du château. Les seigneurs d'Argenton, occupant le site jusqu'au XV^e siècle, sont moins documentés que Philippe de Commynes, qui prend possession du château à la fin du XV^e siècle, et qui entreprend de nombreux travaux de construction et de restauration des bâtiments. Le château est détruit partiellement pendant les guerres de religion puis suite à la Révolution.

Les parcelles concernées par l'étude correspondent à la partie orientale du château d'Argenton. Elles contiennent une grande partie des bâtiments médiévaux encore conservés aujourd'hui : la chapelle, le logis oriental, un bâtiment situé entre les deux, et l'enceinte comportant des vestiges de tours. Les bâtiments constituant le château médiéval ont été fortement transformés au cours du temps, mais ils conservent encore un potentiel archéologique très fort, aussi bien les bâtiments en élévation que les éléments arasés, qui pourraient être révélés par des fouilles archéologiques.

Réalisée en amont de travaux de restauration, cette étude est avant tout une expertise préalable, se concentrant sur les vestiges lisibles, sans fouille sédimentaire et sans l'aide d'échafaudages. L'étude d'archéologie du bâti, bien que limitée par ces contraintes, a permis de proposer un phasage général du château et de mettre en évidence le potentiel architectural et archéologique de certains bâtiments et de certaines zones du site.

La chapelle est le bâtiment le plus ancien et le mieux préservé, malgré des transformations postérieures à la Révolution. Elle comporte un chevet à abside construit en blocs de granit, éclairé par des baies en lancette couvertes en plein cintre. L'intérieur du chœur conserve encore un décor peint sur la voûte en cul de four, représentant un Christ en majesté entouré des quatre évangélistes et daté du dernier tiers du XII^e siècle. La nef contemporaine du chevet n'est conservée que très partiellement (essentiellement le pignon ouest), puisque Philippe de Commynes a entrepris à la fin du XV^e siècle des travaux de reconstruction importants, dont témoignent la charpente voûtée lambrissée et les peintures scellant le bouchage de l'arc triomphal d'origine. La chapelle comporte en outre une petite

crypte construite en moellons, accessible par un couloir débouchant dans la nef, et éclairée par deux jours étroits (cf. fig 1).

L'édifice situé à l'est de la chapelle est construit en partie en terrasse, du fait de la pente du terrain. Il comporte un premier état à l'ouest formé de trois travées surmontant une pièce semi-enterrée accessible par un escalier à demi hors œuvre. Le niveau supérieur était voûté en briques et éclairé par une série de baies à coussiège, dont deux sont bien conservées. Cet édifice, que l'on peut associer aux XIV^e ou XV^e siècles, est antérieur à la construction qui lui est accolée à l'est à l'époque de Philippe de Commynes. Cet agrandissement comportait des caves, une citerne, et servait de cuisine d'après les sources textuelles. Un étage a probablement été ajouté au premier bâtiment à la même époque, entraînant une reconstruction du couverture du rez-de-chaussée. L'ensemble de la construction a été très remanié après la révolution, avec la destruction des murs de refend et des couvertures et la reconstruction de l'angle nord-est.

Le logis situé contre l'enceinte à l'est a été en grande partie détruit au cours du XIX^e siècle, en ne préservant que deux niveaux semi-enterrés, amputés de plusieurs travées au nord comme au sud. Le bâtiment a été construit en deux temps : la partie nord, aux murs plus épais, pourrait correspondre à un premier logis, agrandi vers le sud à la fin du XV^e siècle. Les murs conservés du logis et d'une des tours montrent une stratigraphie complexe, qui demanderait une étude plus poussée pour bien identifier les phases de construction et restituer l'emprise et l'organisation du premier bâtiment, à présent largement détruit. La partie sud construite par Philippe de Commynes comportait un niveau de cellier couvert de voûtes surbaissées en briques supportées par des colonnes appareillées de granit. Le niveau bas de la tour accolée comportait trois canonnières : il s'agit du seul élément défensif conservé. Au-dessus,



ARGENTONNAY, le château d'Argenton,
fig. 1 : élévation extérieure sud de la chapelle (cliché : E. Marot)

une série de chambres avec cheminées, garde-robe et latrines dans les tours étaient accessibles depuis un couloir aveugle situé à l'ouest, plus bas que le niveau de la cour. Au-dessus, les autres niveaux détruits avaient une fonction résidentielle prestigieuse.

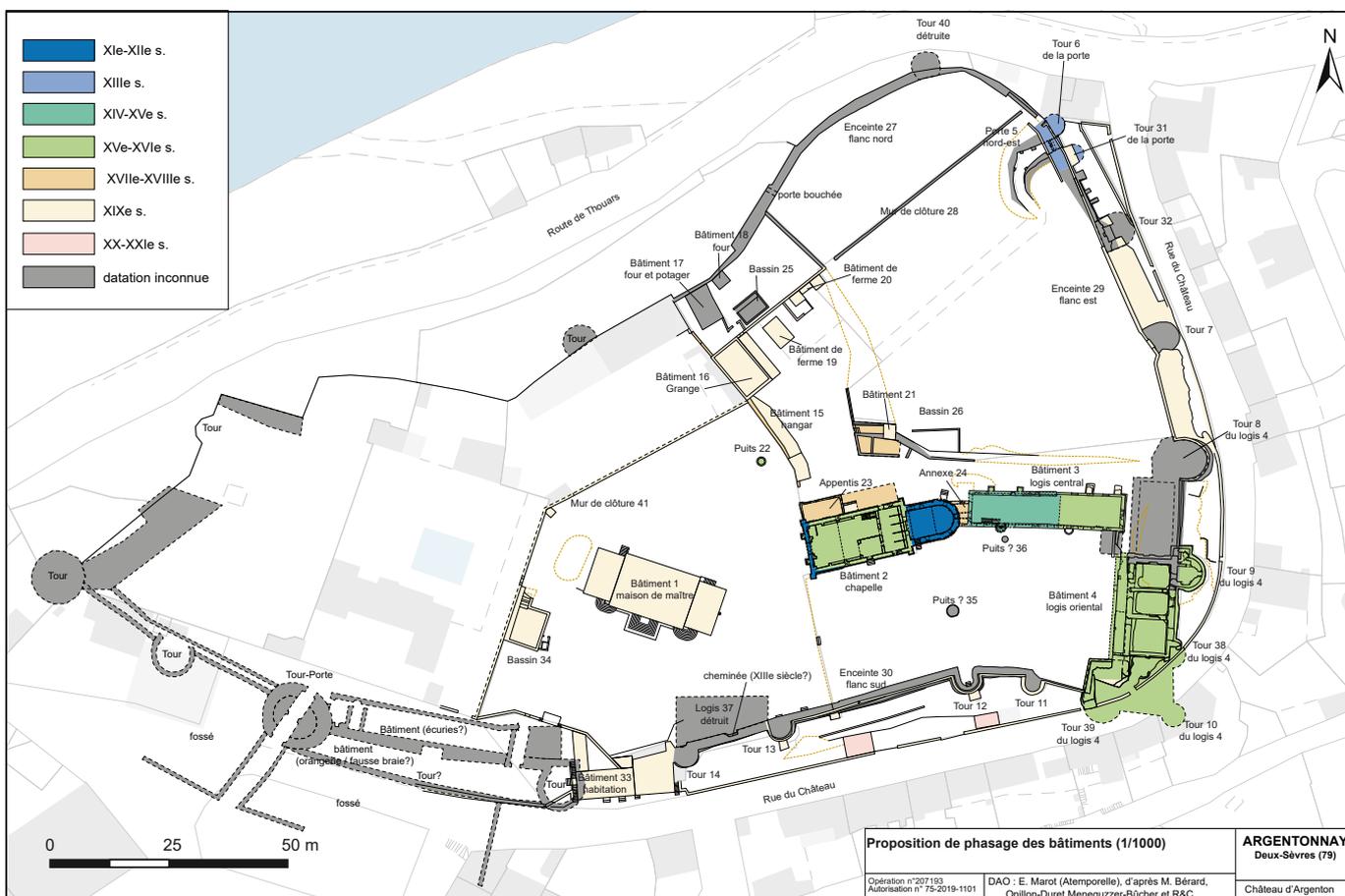
L'enceinte, mal conservée, ne livre que peu d'informations sur sa date de construction : le flanc sud est enduit de ciment et la courtine et les tours ont été arasées au niveau du jardin du XIXe siècle. Quelques éléments indiquent toutefois qu'au moins une partie de la fortification pourrait avoir été construite au XIIIe siècle au plus tard, comme la porte nord-est, avec ses deux tourelles latérales et un passage défendu par une herse et un assommoir. Le plan de la grande tour-porte détruite au XIXe siècle à l'angle sud-ouest pourrait être attribué à la même période. Une cheminée à piédroits décorés de chapiteaux est de plus conservée à l'intérieur de l'enceinte côté sud : elle date le tronçon d'enceinte correspondant au plus tard du XIIIe siècle et indique la présence d'un logis médiéval détruit et fortement remblayé. Une étude plus poussée des maçonneries pourrait révéler la présence de parties plus anciennes, le castrum étant mentionné à partir du XIe siècle.

Le reste des constructions est plus récent, comme l'annexe construite entre le chevet de l'église et le bâtiment attenant, et qui a pu servir de sacristie à la période moderne, un appentis contre l'église et une construction arasée à proximité. La partie nord de la

parcelle regroupe des communs : granges, fours et bâtiments à fonction domestique et agricole, qui ont été édifiés après la vente du château et la construction de la maison de maître au milieu du XIXe siècle.

L'étude a permis de proposer une première synthèse chronologique par bâtiment (cf. fig. 2), plus détaillée pour les édifices les plus anciens et les mieux conservés. Cette amorce de l'étude du château a permis d'entamer une réflexion sur l'évolution topographique du site. Elle a mis en évidence l'existence de bâtiments médiévaux nombreux, qui témoignent d'une organisation complexe avant le XVe siècle, date des travaux réalisés par Philippe de Commynes, qui sont, eux, mieux renseignés par les sources historiques. L'église est construite au plus tard au XIIe siècle, l'enceinte date probablement du XIIIe siècle, de même que plusieurs bâtiments, dont un possible logis, et le bâtiment central est en partie antérieur au XVe siècle. La synthèse proposée constitue une première étape de l'étude du château, qu'il sera nécessaire de compléter et corriger par des études archéologiques futures, à prévoir si des travaux sont réalisés sur les bâtiments ou les terrains du château.

Marot Émeline
en collaboration avec Baudry Marie-Pierre,
Bérard Michaël, Paulien Elsa,
Mandon Fabrice et le cabinet R&C



ARGENTONNAY, le château d'Argenton, fig. 2 : proposition de phasage des bâtiments (DAO : E. Marot d'après M. Bérard, Onillon-Duret Meneguzzier-Bücher et R&C)

BRIOUX-SUR-BOUTONNE

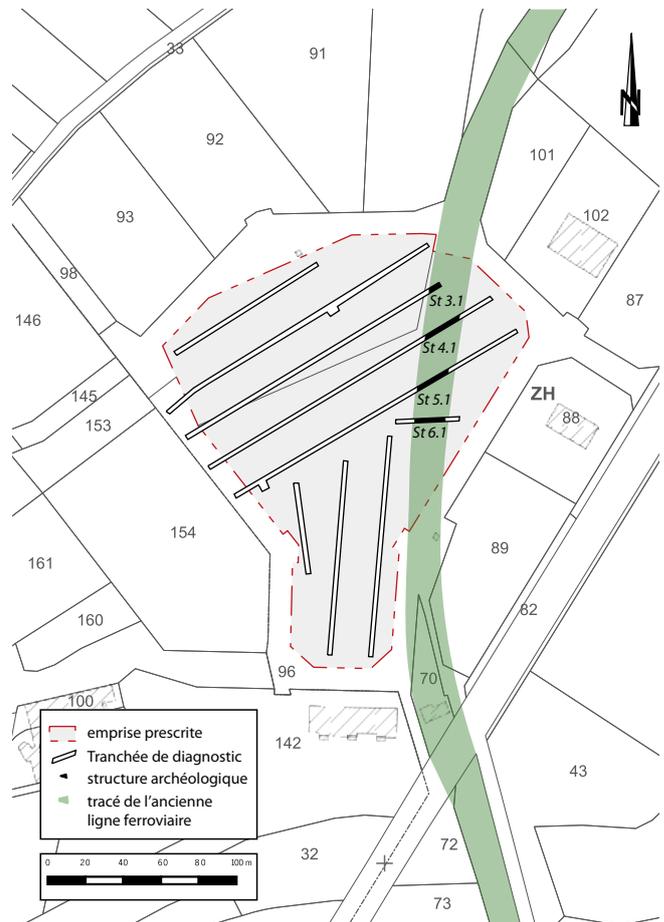
La Mine d'Or

Le projet de construction d'une entreprise de transport routier a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Brioux-sur-Boutonne, à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de Melle, dans le sud des Deux-Sèvres (Maitay et Connet dir., 2020). L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Mine d'Or, à environ 1 500 mètres au nord-est du bourg de Brioux-sur-Boutonne, le long de la RD 950 reliant Lusignan à Saint-Jean-d'Angély. Elle couvre une superficie d'environ 25 000 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 20 au 23 janvier 2020, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible, puisqu'à proximité d'enclos fossoyés protohistoriques repérés par photographie aérienne et d'une section de la voie antique reliant Poitiers/Lemonum à Saintes/Mediolanum Santonum.

Les neuf tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 2 560 m², soit 10 % de la superficie de la parcelle. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence des traces d'activités humaines en lien avec l'ancienne voie de chemin de fer reliant Niort à Ruffec. Les tranchées 3, 4, 5 et 6 ont effectivement mis au jour les restes d'une grande tranchée ferroviaire traversant du nord au sud la partie orientale de l'emprise (cf. fig.). Cette structure disposant de bords subrectilignes évasés et d'un fond plat possède une largeur à l'ouverture de plus de 18 m et une profondeur conservée de près de 4 m. Aménagée lors de la construction de la ligne dite d'Aiffres à Ruffec, certainement dans le 3^{ème} quart du XIX^e siècle, elle a été entièrement remblayée et définitivement condamnée, vraisemblablement autour de l'an 2000.

Aucune des autres tranchées de diagnostic ouvertes sur l'emprise n'a permis de mettre en évidence des traces d'activités humaines significatives.

Maitay Christophe



BRIOUX-SUR-BOUTONNE, La Mine d'Or : plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques, et tracé de l'ancienne voie ferrée Niort - Ruffec (relevé : R. Bernard, DAO : C. Maitay)

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Le Vignault

Le diagnostic réalisé à Mauzé-sur-le-Mignon au lieu-dit Le Vignault sur une surface de 48 893 m² n'a pas permis la découverte d'indice de site significatif. Seules quelques rares structures isolées ayant livré un

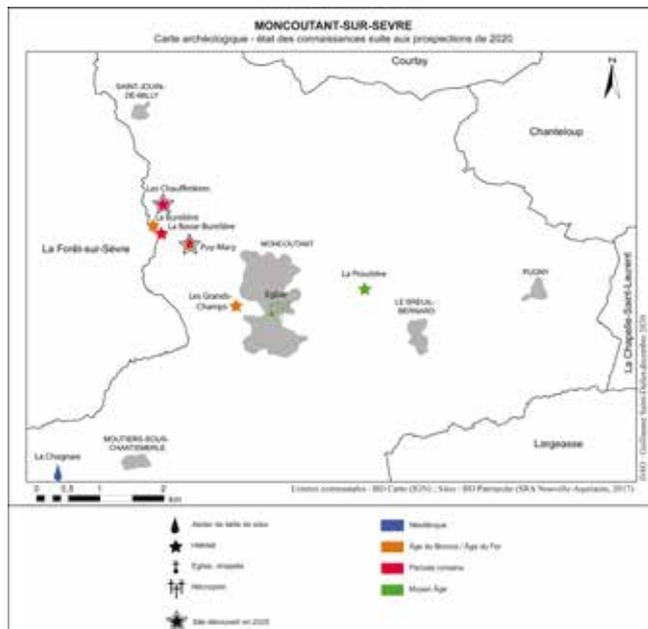
mobilier très restreint attribuable à différentes phases chronologiques ont été observées.

Vacher Stéphane

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Prospection inventaire dans le Bocage Bressuirais

La carte archéologique laisse percevoir la rareté des sites dans le Bocage Bressuirais avant le Moyen Âge central. Le projet de prospections pédestres débutées en 2016, et dont l'année 2020 constituait la dernière année, visait à obtenir une image de l'occupation du sol aux différentes périodes plus proche de la réalité que celle dont nous disposions jusqu'alors et qui reflétait, au moins en partie, une recherche moins active dans ce secteur, où il n'y avait, par exemple, jamais véritablement eu de prospections pédestres sur des surfaces conséquentes.

Pour avoir une idée de l'occupation du sol dans le Bocage Bressuirais aux différentes périodes, trois campagnes de prospections ont été menées sur trois communes localisées différemment par rapport à la voie romaine Poitiers-Nantes, seul axe antique d'importance connu dans le Bocage Bressuirais. Les communes concernées (Combrand en 2016, Nueil-les-Aubières en 2017 et Moncoutant-sur-Sèvre en 2020) ont été choisies pour deux raisons. Elles comptent des secteurs majoritairement cultivés aptes à mener des prospections. Par ailleurs, elles n'avaient jamais fait l'objet de ce genre d'opération. Les sites archéologiques connus étaient donc rares, alors que le potentiel de recherche était important.



MONCOUTANT-SUR-SÈVRE, Le bocage Bressuirais : carte archéologique de Moncoutant-sur-Sèvre au terme des prospections menées en 2020 (DAO : G. Saint-Didier)

Avant cette campagne de prospection, 7 sites archéologiques étaient connus sur la commune de Moncoutant-sur-Sèvre, résultat de la fusion en 2019 des anciennes communes de Moncoutant, du Breuil-Bernard, de La Chapelle-Saint-Étienne, de Moutiers-sous-Chantemerle, de Pugny et de Saint-Jouin-de-Milly. En seulement quatre jours de terrain et à l'aide d'une équipe de quatre à sept personnes, une surface totale de 35,4 hectares répartis en 16 parcelles a été couverte, soit 0,4 % de la surface communale (92,78 km²). Les prospections ont porté principalement sur trois secteurs :

- au nord-ouest du bourg de Moncoutant, un secteur situé à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de la vallée de la Sèvre Nantaise, autour des hameaux des Chauffetières, de Puy-Mary, des Places, de La Bleure et de La Boisardière (23,4 hectares).
- à l'est du bourg de Saint-Jouin-de-Milly, dans deux parcelles situées non loin du Bancheveau (6,4 hectares).
- entre les bourgs de Moncoutant et de Chanteloup, dans un secteur centré sur le hameau de L'Églaudière et à proximité de La Chemillardière, du Grand Logis, du Queureux et des Airaux (5,6 hectares).

Cette campagne de terrain a permis la découverte de deux sites archéologiques. Un habitat gallo-romain sur lequel la découverte de culots de forge pourraient indiquer une ancienne activité sidérurgique, et un habitat ayant livré de la céramique antique, ainsi que potentiellement protohistorique ou alto-médiévale. Ces deux sites sont localisés à proximité de la Sèvre Nantaise, non loin des occupations antiques déjà reconnues.

En dehors de ces sites, du mobilier intéressant a pu être collecté. Il faut notamment signaler la présence, moins fréquente que lors des prospections de Combrand, de silex datant du Néolithique, mais la présence plus fréquente de matériel protohistorique ou antique.

Ces premiers résultats apportent des éléments concrets sur l'occupation du sol sur l'actuelle commune de Moncoutant-sur-Sèvre et leur comparaison avec ceux obtenus sur les communes de Combrand en 2016 et de Nueil-les-Aubières en 2017 montre une diversité des cas de figures qui remet un peu en question la faiblesse de l'occupation du sol avant le Moyen Âge pour cette partie du Bocage Bressuirais habituellement admise.

Saint-Didier Guillaume

NIORT Place Denfert-Rochereau

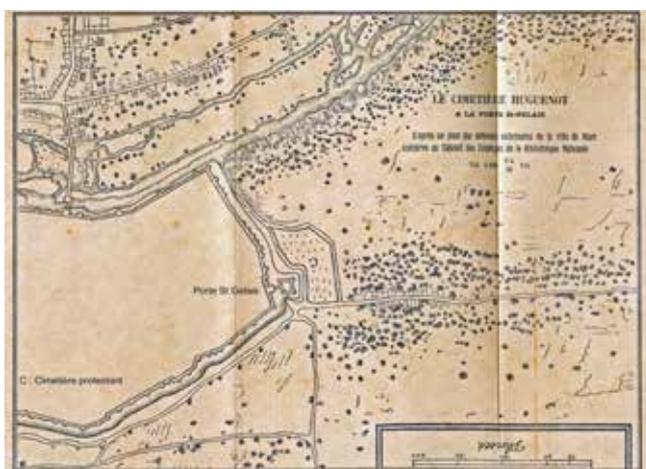
La ville de Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres s'inscrit sur les franges orientales du marais poitevin. Elle s'est développée sur la rive droite d'un des nombreux méandres de la Sèvre Niortaise qui constitue une voie de communication privilégiée au sein d'un espace encore très marécageux. Cette position stratégique liée tant au franchissement du fleuve qu'à sa localisation périphérique par rapport à l'actuel marais poitevin a largement participé à son développement depuis le Moyen Âge. La ville s'est installée au sein d'une légère vallée dominée au sud par la colline Notre-Dame et au nord par la colline Saint-André. Une enceinte de réunion, édifiée dans la seconde moitié du XIIIe siècle, a permis d'asseoir la défense de la ville. Deux portes permettaient de la franchir : une au sud (porte Saint-Jean) et l'autre au nord, (porte Saint-Gelais).

La plupart de ces vestiges ont été démantelés au cours du XVIIIe siècle (cf. fig. 1), mais un projet de renouvellement urbain situé aux abords immédiats de l'ancienne porte Saint-Gelais a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Huit tranchées ont été réalisées. De nombreux vestiges sont apparus sous le revêtement en bitume malgré les travaux de la période moderne.

Les vestiges défensifs demeurent à cet égard peu nombreux. Une portion de la barbacane située devant la porte Saint-Gelais a pu être dégagée. Une seule assise de maçonnerie est préservée au contact du substrat calcaire. Un fossé large de 11,20 m a également été observé au nord de cet aménagement défensif mentionné sur les plans de la période moderne. Sa profondeur n'a pas pu être appréhendée dans le cadre

de l'opération archéologique. De même, le dérasement du mur de la barbacane ne permet de restituer le mode de franchissement de l'ouvrage défensif. Quoi qu'il en soit, la construction de ces défenses avancées sur les deux principaux accès à la ville relève probablement d'une seule grande campagne d'aménagements opérée vers la fin du XIVe siècle ou dans la première moitié du XVe siècle. Son installation est réalisée au détriment de la voirie qui menait vers la porte Saint-Gelais comme suggéré par l'interruption soudaine du revêtement au niveau de la contrescarpe. La voirie est peut-être décalée dès la construction de la barbacane formant ainsi un passage coudé à l'instar de la circulation mise en évidence au niveau de la porte Saint-Jean (Nibodeau, 1993).

Le reste de l'occupation est principalement funéraire. Près de 99 inhumations potentielles ont été découvertes au sein de trois tranchées de diagnostic concentrées à l'ouest de la barbacane sur une surface relativement importante (2 500 m²). Les premières inhumations en coffrages de pierres sont moins nombreuses (13), mais elles attestent d'une occupation funéraire inédite pour une période située entre le XIIe et le XIVe siècle. Une aumônerie fondée en 1198 est attestée pour cette période dans le secteur, mais sa localisation, renseignée par les plans de la période moderne, demeure mal documentée pour le Moyen Âge. L'hypothèse d'une première construction plus proche de l'enceinte peut être envisagée d'autant que la présence d'une cave sur coupole remarquablement conservée (courant XIIIe siècle) atteste du développement d'un ensemble bâti de qualité à proximité de l'enceinte.



NIORT, place Denfert-Rochereau, fig. 1 : plan du cimetière huguenot de Niort à la porte Saint-Gelais d'après un plan des défenses extérieures de la ville de Niort conservé au cabinet des estampes (publié par Desairves, 1896, p. 72)



NIORT, place Denfert-Rochereau, fig. 2 : fosses sépulcrales (période moderne) creusées dans le substrat calcaire (cliché : E. Barbier)

Les autres sépultures sont davantage documentées. Un cimetière protestant est installé dans ce secteur vers le milieu du XVII^e siècle. L'aire funéraire a été reconnue sur une surface estimée (a minima) à 4 300 m² à l'issue du diagnostic archéologique. Des sépultures en cercueil et pleine terre ont été identifiées. L'utilisation du linceul n'est pas attestée, mais le dégagement très sommaire opéré sur la plupart des sépultures ne permet pas de dresser un bilan exhaustif des architectures funéraires. Les fosses sont, pour la plupart, creusées dans le substrat calcaire. Les terrassements opérés au cours des travaux de rénovation urbaine de la fin du XVIII^e siècle semblent avoir épargné les sépultures (cf. fig.2). En 1684, l'emplacement est récupéré par la fabrique Saint-André qui le « convertit » en cimetière catholique avant d'être abandonné en 1773.

Enfin, toute la partie occidentale de l'emprise du futur projet n'est pas concernée par l'occupation funéraire. Au contraire, de nombreuses carrières pour l'extraction de pierres de taille y ont été observées. Leur comblement semble assuré dans la seconde moitié du XVIII^e siècle afin de ménager un vaste espace ouvert qui préfigure la topographie actuelle des lieux.

Barbier Emmanuel

- Barbier et al., Nouvelle Aquitaine, Niort, place Denfert-Rochereau, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand Sud Ouest, 2020, 86 pages.
- Desavre, Les cimetières de Niort, Niort, 1896
- Nibodeau, Niort, Place Saint-Jean (Deux-Sèvres), rapport de sondages, Afan, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1993

POUGNE-HÉRISSON

Château de Hérissou

L'étude archéologique a été réalisée en parallèle des travaux de dégagement et de restauration menés sur l'enceinte du château de Hérissou depuis 2017 : surveillance du déblaiement de la courtine sud et de la démolition d'un hangar récent (cf. fig. 1), étude archéologique de la courtine nord.

Les résultats sont provisoires, l'étude n'étant pas achevée et se poursuivant dans le logis, mais les grandes lignes de l'évolution de chaque secteur concerné peuvent être présentées.

Le dégagement de la courtine sud a livré quelques indices quant à l'occupation antérieure à la construction de l'enceinte du château : d'importants remblais ont été rapportés, suggérant l'existence d'une motte. La courtine sud et la tour sud-est ont été construites dans un second temps, sur ces remblais. La mention vers 1041-1044 du castrum de Hérissou conforte l'hypothèse d'une fortification avant la construction de l'actuelle enceinte. Du mobilier céramique datable des IX^e-XI^e siècles a été par ailleurs trouvé dans les remblais liés à la construction de la tour sud-est.

L'enceinte paraît relever d'une unique phase de construction. Elle était flanquée de tours, dont subsistent encore les deux grandes tours ouest (en grande partie pleines, avec une pièce à l'étage et/ou au niveau du chemin de ronde), la tour nord-est (plus petite et dont ne subsiste que la base pleine) et la tour sud-est. Cette tour, retrouvée et dégagée à l'occasion de la fouille archéologique, a été reconstruite dans un second temps (cf. fig. 2). Elle présentait dès l'origine un plan assez irrégulier et pouvait être creuse dès la base.

Il faut toutefois noter que le parement intérieur repéré peut également correspondre à des fondations, mises à nu dans un second temps (la tour pouvait avoir une base remplie de remblais).

Sur le flanc ouest de cette tour, seule l'amorce de la courtine sud a été montée dans la tranchée de fondation. Au-delà, le reste de la courtine était directement posé sur l'arène granitique (remblais de l'hypothétique motte), comme observé plus à l'ouest.

La courtine ouest, qui sert d'appui à l'actuel logis, conserve quant à elle encore toute son élévation, avec les vestiges de créneaux, dont on ne peut dire s'ils relèvent de la première phase de construction ou d'une transformation. Au sud de la tour centrale de la courtine ouest, on retrouve également un créneau et une fente de tir. Les autres courtines ont été arasées et ne conservent aucun vestige du chemin de ronde. La



POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérissou, fig. 1 : vue d'ensemble de la courtine sud et de la tour sud-est, en cours de dégagement (cliché : Fabrice Mandon)

porte d'entrée du château se situait à l'angle sud-ouest de l'enceinte. L'étude du front ouest permettra peut-être de préciser la datation de l'enceinte et son phasage. L'ensemble ne paraît pas antérieur à la fin du XIIe siècle.

Contre la tour sud-est, et noyée sous les maçonneries postérieures, une construction extérieure est apparue : son mur oriental et son mur sud. Ce dernier présente les restes d'un arc (les claveaux sont bien visibles). La largeur de l'ouverture peut être estimée à 70 cm. Il peut s'agir d'une canalisation, voire d'une véritable porte. Cette construction n'est pas datée mais paraît postérieure au premier état de la tour. Sa fonction est également indéterminée. L'importance des remblais au pied de la courtine orientale suggère l'existence d'autres constructions enfouies, en avant du rempart.

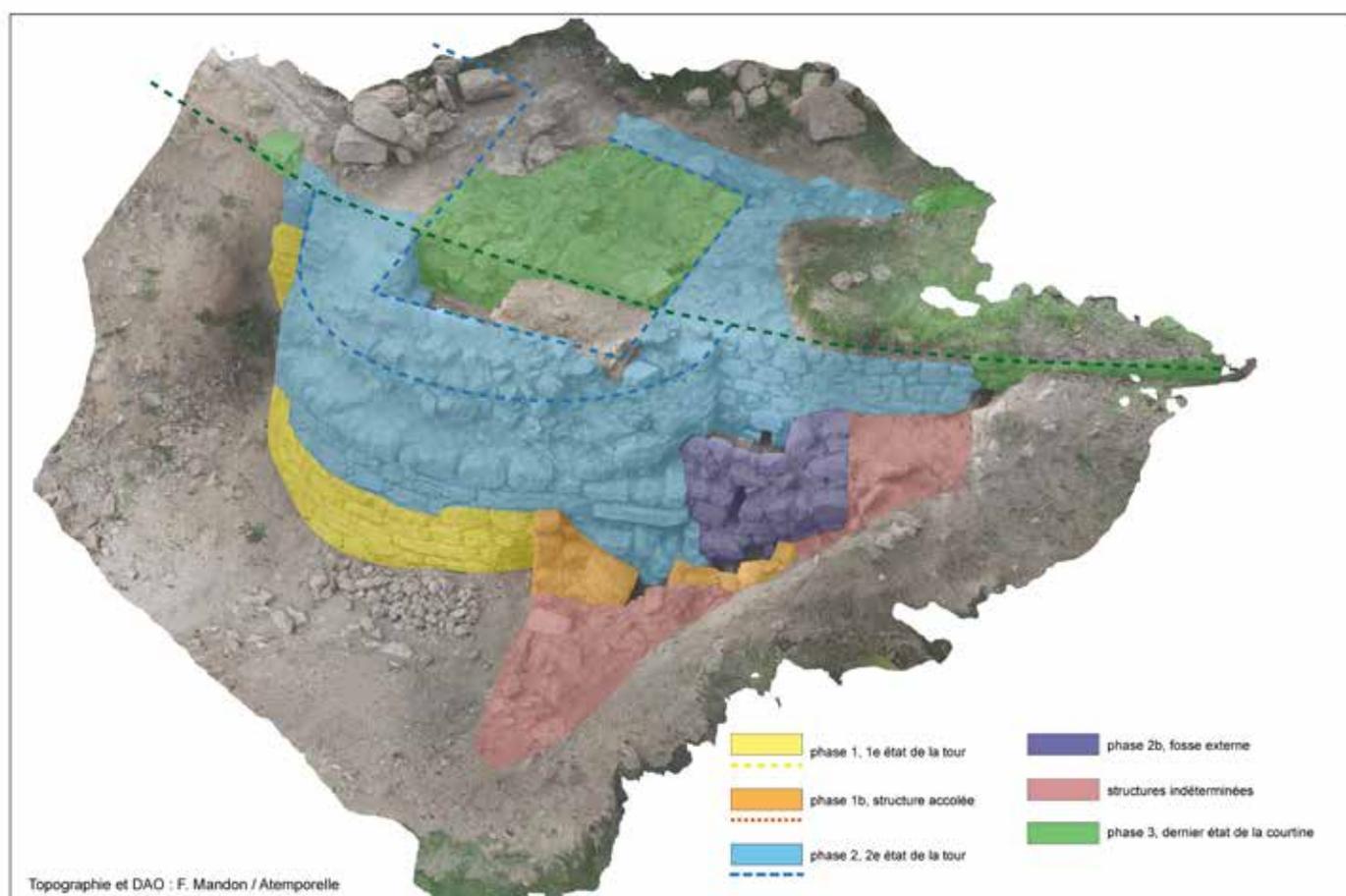
Une tour carrée a également été construite dans un second temps au milieu de la courtine nord. Elle peut avoir remplacé une première tour circulaire. Elle n'est pas datée mais est antérieure au logis.

Le second état de la tour sud-est se caractérise par un appareillage plus hétérogène, avec de nombreux calages de fragments de tuiles et de cailloux dans les joints. Son flanc nord-est repose sur un massif à angle droit, construit lui-même à cheval sur le bâtiment accolé antérieur, qui devait alors être en partie détruit et remblayé. La tour contient une pièce quadrangulaire,

accessible depuis la cour du château par une porte, dont subsiste le piédroit oriental, avec sa feuillure. La courtine orientale a été reconstruite dans le même temps.

L'actuel logis remonte à la fin du Moyen Âge. Il comprend un corps de bâtiment principal, à trois niveaux, dans l'angle nord-ouest de l'enceinte. La tour d'escalier sud était initialement isolée et reliée au logis par des galeries en bois. Au premier étage, une porte située à l'angle nord-est du logis menait à un petit passage traversant le rempart et desservant des latrines, construites dans l'angle formé par la courtine et la tour carrée. Assez rapidement, une autre tour d'escalier a été ajoutée contre le logis : elle desservait les étages du logis et le petit passage précédemment évoqué.

D'autres latrines du même type ont été dégagées dans l'angle de la tour sud-est et de la courtine orientale. La structure semble servir de réceptacle à un conduit préexistant. Sa paroi orientale présente également un conduit d'évacuation, qui était en partie colmaté par du mortier et des cailloux, formant une sorte de trop-plein. Le comblement de la fosse a été partiellement fouillé (présence de briques, d'une ponne et de fragments de céramique du XVIe-début XVIIe siècle). D'autres structures, non datées, ont été retrouvées près de la tour, montrant la complexité des constructions



POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérisson, fig. 2 : axonométrie de la tour sud-est – proposition de phasage.

présentes au pied de la courtine orientale, secteur encore noyé sous la végétation.

Un bâtiment a été construit à l'intérieur de l'enceinte, contre la courtine sud. Il en subsiste un mur de refend (qui a servi plus tard d'appui pour le hangar démoli en 2017). Les quelques fragments de céramiques trouvés en fouille indiquent qu'il existait au XVI^e siècle.

Plusieurs structures paraissent mises en œuvre après les guerres de Religion. La galerie en bois reliant le logis et la tour d'escalier sud a été reconstruite en pierres, entre 1568 et 1590 (datations par dendrochronologie des solives). Le logis connaît également une réfection de ses planchers vers 1627-1647, suivie par une réfection des enduits (décor peint). La courtine sud a quant à elle été partiellement reconstruite, au contact de la tour sud-est, et en

suyant une orientation légèrement différente. Cette restauration se retrouve à hauteur de la tour, dont la pièce était déjà partiellement remblayée : une large maçonnerie a été construite, longeant l'ancien mur nord de la tour, qui subsistait peut-être encore en élévation. Le reste de la tour a par contre été arasé. Il est tentant d'associer à cette phase de restauration la reconstruction de la courtine orientale, perceptible à 2,5 m au nord de la tour.

L'opération se poursuit en 2022, avec la surveillance du dégagement des sols du logis et l'étude de bâti de son rez-de-chaussée.

Mandon Fabrice

PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE

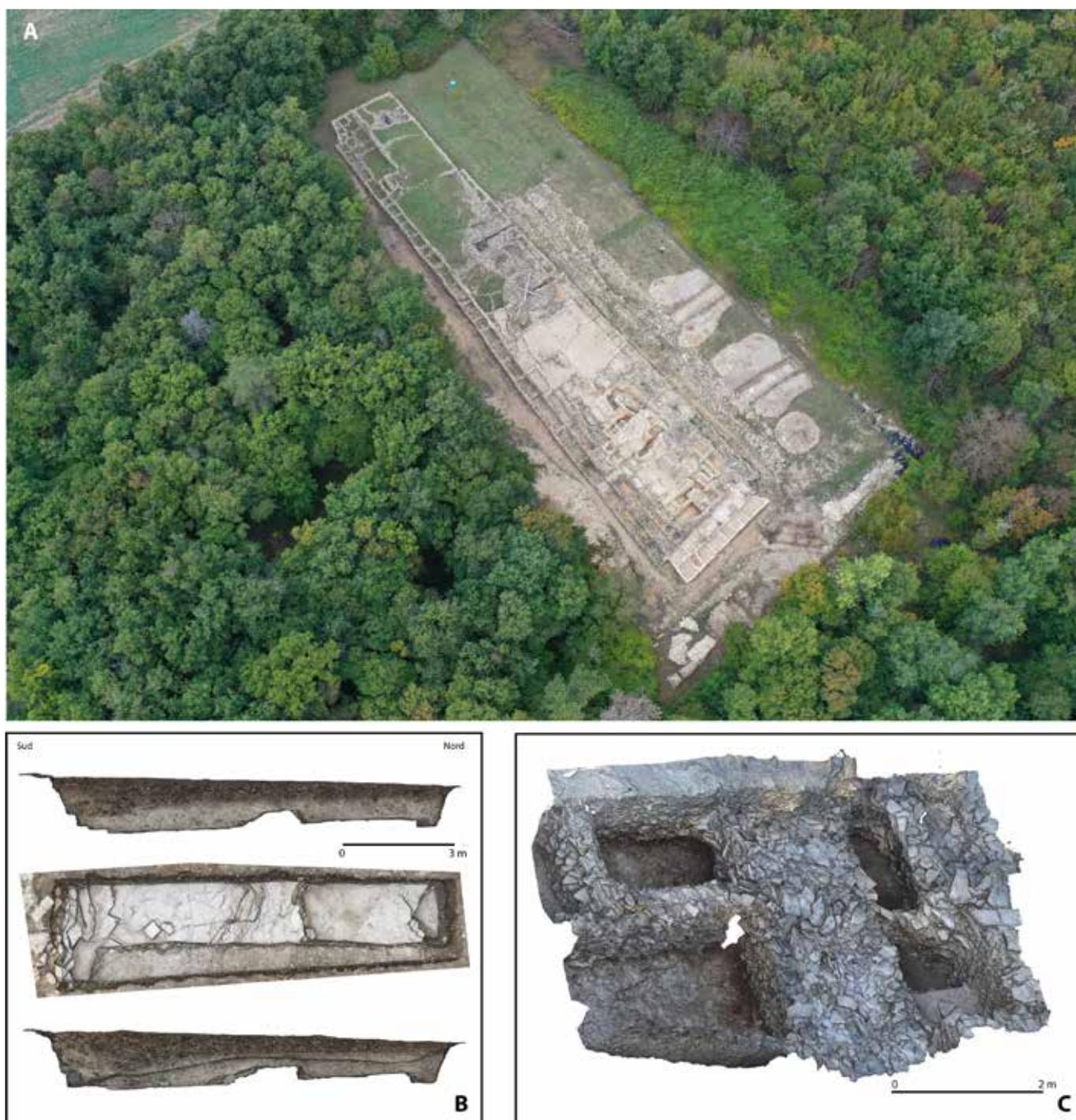
Péré

La nécropole de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres) comporte deux tumulus allongés dont celui situé le plus au nord a fait l'objet de multiples campagnes de fouilles depuis 1995. Il s'agit de deux de ces « tumulus géants de la préhistoire récente » en Europe occidentale, pour reprendre les termes de quelques auteurs du XIX^e siècle, dont le tumulus Saint-Michel, à Carnac dans le Morbihan, ou les tumuli de Tusson, en Charente, sont quelques-uns des exemples les plus emblématiques. L'histoire de la nécropole de Péré commence par la construction d'au moins deux monuments funéraires distincts, l'un quadrangulaire d'une vingtaine de mètres de long qui contient un grand coffre de pierre (chambre II), l'autre circulaire et d'une dizaine de mètres de diamètres qui contient un dolmen à couloir (chambre III). L'ensemble fut ensuite recouvert par une masse tumulaire trapézoïdale et allongée qui dispose également de sa propre chambre funéraire, sous la forme d'un dolmen à couloir (chambre I). Le monument quadrangulaire est situé à l'ouest, alors que la masse du tumulus C s'étend bien au-delà du monument circulaire, vers l'est. Depuis quelques années, c'est sur cette extrémité orientale que nous avons concentré nos efforts car c'est à la fois la partie la plus volumineuse du dispositif et la seule qui restait largement inexplorée. La campagne de fouilles archéologiques organisée en 2020 avait pour but de finaliser l'étude de ce monument, et de recueillir les derniers éléments nécessaires à l'interprétation des vestiges précédemment dégagés.

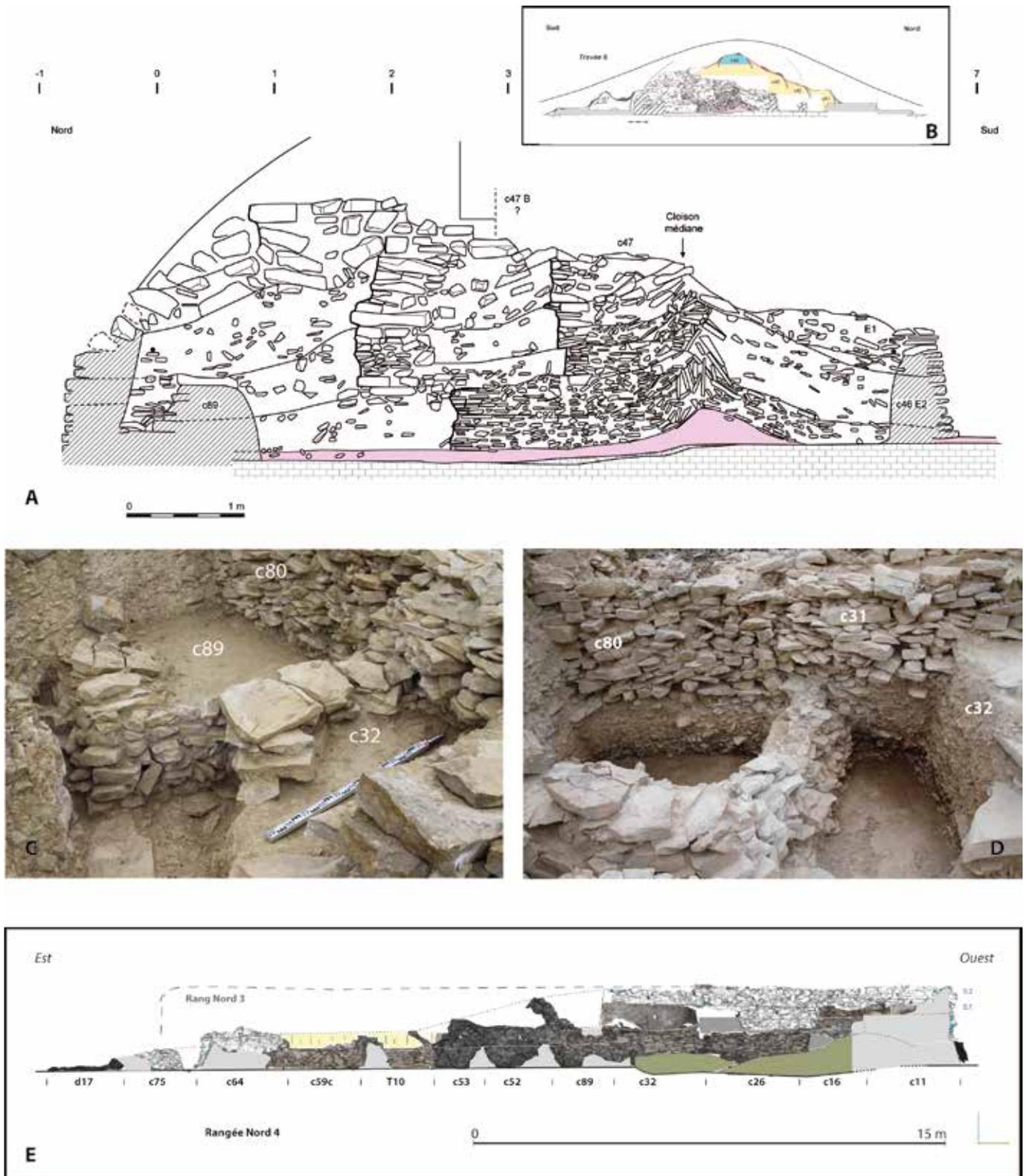
Notre perception des mégalithes est trop souvent empreinte d'une forme de primitivisme que la plupart des auteurs réfutent désormais, mais sans toujours se rendre compte à quel point ils en prolongent implicitement bien des présupposés. L'aspect rudimentaire de très gros blocs de pierre dressés vers le ciel ou assemblés au sein de dispositifs plus vastes, et qui souvent constituent l'essentiel des ruines mégalithiques aujourd'hui offertes à notre regard, y contribue. La parution prochaine, au cours du premier semestre 2022, d'un ouvrage collectif sur les mégalithes dans le monde devrait permettre à chacun de prendre pleinement conscience de tels biais, également induits par l'histoire des recherches sur le sujet. En Europe occidentale, l'étude architecturale des masses tumulaires au sein desquelles s'insèrent de telles chambres mégalithiques apporte chaque fois plus de données dans ce sens, également. Celle détaillée de la partie orientale du tumulus C de Péré en est un exemple privilégié qui avait déjà apporté de nombreuses informations sur la nature des projets architecturaux correspondants, comme sur les modalités de leur mise en œuvre. Les acquis scientifiques de la campagne de fouille réalisée en 2020 rendent compte de cette perspective plus générale. Ces travaux ont également permis de mieux caler les séquences stratigraphiques correspondantes, jusqu'au substrat, et de lever toute ambiguïté quant à la possible présence de chambre funéraire à cet emplacement : il n'en est aucune. Ces zones les plus internes de la partie orientale du tumulus C n'ont livré

aucun mobilier, ce qui d'ailleurs était plus qu'attendu. L'ensemble a permis d'affiner l'étude du bâti. Il apparaît notamment que le réseau d'alvéoles assurant le maintien des élévations comporte également en son sein toutes les structures techniques nécessaires au déroulement du chantier de construction : rampes, plans inclinés, plateformes, contreforts, etc. La morphologie de chacune de ces structures techniques sera progressivement transformée au fur et à mesure de l'avancée du chantier de construction néolithique. Puis elles furent définitivement intégrées au sein

des éléments qui assurent le maintien de la masse tumulaire. C'est la raison pour laquelle elles n'avaient jamais été détectées auparavant. Bien que ce résultat ne soit pas particulièrement surprenant, s'il avait concerné des édifices à l'architecture plus classique, c'est la toute première fois que cela peut être formellement démontré pour les mégalithes de l'Europe néolithique, au cours de la Préhistoire récente. La perte d'information consécutive à la fouille d'un mégalithe qui éluderait une telle étude détaillée du bâti n'en apparaît



PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Le tumulus C de Péré, fig. 1 : A/ Vue aérienne du tumulus à l'issue de la campagne de fouilles réalisée en septembre 2020 (Cliché P. Gouézin), B/ Plan et coupe d'un sondage effectué en 2020 au sein des carrières latérales (Clichés et photogrammétrie L. Laporte), C/ Massif axial composé d'une succession de caissons remplis de pierres sèches, dégagé en 2020 sous l'extrémité orientale du tumulus C (Clichés et photogrammétrie : L. Laporte)



PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Le tumulus C de Péré, fig. 2 : Analyse du bâti au sein du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres). A et B/ Coupe nord-sud du tumulus C, au sein de la travée 6 et pour les parties les plus profondes de la partie orientale de la masse tumulaire : à moins d'une étude ou d'un démontage attentif et détaillé du bâti dans les secteurs adjacents, l'interprétation des faits ici observés aurait pu être totalement erronée (cf. C et D). C et D/ A titre d'exemple, la présence de deux sections au sein des parois et du remplissage de l'alvéole c89, dont une seule de ces deux sections est chaînée avec d'autres constructions adjacentes, illustre cette complexité. E/ Seules de telles études du bâti permettent cependant d'identifier les éléments techniques nécessaires au chantier de construction, qui jusqu'à présent étaient largement passés inaperçus car progressivement intégrés au sein des structures qui assurent le maintien de la masse tumulaire : pour exemple, un plan incliné qui donne accès à une plateforme plus élevée, au sein de différentes rangées d'alvéoles, au nord. (DAO : L. Quesnel, clichés et photogrammétries : L. Laporte)

que plus flagrante, ce qui est malheureusement le cas le plus fréquent, encore aujourd'hui.

La construction du tumulus C commence à l'est avec la mise en place d'une ligne de cloisons axiales en bois contre lesquelles s'appuient des caissons remplis de plaquettes calcaires. L'ensemble est surmonté par la construction d'un noyau central qui mesure une vingtaine de mètre de long, de forme trapézoïdale et disposant d'une rampe d'accès d'orientation nord/sud qui débouche au sud. C'est la structure de ce noyau central qui a surtout été étudiée en 2020. La masse tumulaire est ensuite élargie, puis allongée, jusqu'à former une plateforme dont la hauteur dépasse celle d'une personne humaine. Au fur et à mesure des travaux, l'élévation progressive des rangs est/ouest d'alvéoles aux murs de pierre sèche est aménagée de façon à faciliter la circulation des ouvriers par le biais de plateformes, de terrasses étagées et de plans inclinés qui courent parfois sur plusieurs dizaines de mètres de long. Cette première masse tumulaire présente également une forme trapézoïdale, avec une façade méridionale qui se situe dans l'axe de celle du monument quadrangulaire précédemment construit à l'ouest du cairn III, cinquante mètres plus loin. Le tracé de la façade septentrionale, dont l'axe est divergent, sera rectifié à plusieurs reprises. Des pierres dressées sont enfin disposées au sommet de cette plateforme dont le profil axial est horizontal. Puis vient la jonction avec le cairn III, qui s'accompagne également des travaux nécessaires à la mise en place de nouvelles structures d'accès comme à la transformation des espaces de circulation sur les flancs d'une masse tumulaire qui dépasse désormais plus de 2 m de haut. Le profil axial du tumulus C commence à s'ébaucher avec la partie la plus haute qui est désormais située près de son extrémité orientale. Le tracé de la façade septentrionale est à nouveau rectifié, alors que certaines assises de fondation dessinent déjà le plan au sol de ce qui deviendra l'état final du tumulus C. La forme donnée aux carrières latérales participe à la monumentalisation des lieux. Les étapes suivantes du

chantier de construction ne furent guère renseignées par la campagne de fouilles effectuée en 2020, si ce n'est dans les carrières latérales où l'égalisation des rejets d'exploitation crée comme un large glacis tout autour des masses monumentales. Les élévations des monuments de la nécropole précédente seront alors rectifiées. Les matériaux nécessaires à la construction seront désormais extraits de puits plutôt circulaires qui se regroupent à la périphérie des aménagements antérieurs. Progressivement, le tumulus C prendra ainsi sa forme définitive. Les élévations construites mesurent cent mètres de long, vingt mètres pour le plus large de ses petits côtés, et 3,5 m de haut à l'est.

La forme numérique de l'enregistrement en 3D est un autre des points forts, pour ce projet réalisé sur le long terme. Elle nous autorise à refaire la fouille en laboratoire, parfois même pour des campagnes qui datent de près de vingt ans, et à restituer dans l'espace chacune des étapes du chantier de construction. Bien entendu, les modèles doivent alors être actualisés au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles données. Ce travail, un peu lourd et fastidieux, a aussi été réalisé après la campagne de fouilles de 2020. A notre connaissance, cela n'avait jamais été effectué pour un site archéologique d'une telle ampleur et d'une telle complexité. Pour consolider définitivement le modèle, il restera à y intégrer les éléments acquis vers la fin des années 1990, alors que les méthodes d'enregistrement étaient toutes autres. En vu d'une publication de ces résultats, le dessin pierre à pierre de certaines des élévations sera nécessaire, assorti de bloc-diagrammes explicatifs. Une actualisation des études de mobilier pourra alors être lancée, pour la préparation d'une monographie. Parallèlement, une réflexion est engagée sur les modalités d'une mise en valeur de ce patrimoine inestimable, comme de la mise à disposition auprès d'un très large public des acquis de ce programme de recherche.

Laporte Luc

SAINT-SYMPHORIEN Les Pierrailleuses

C'est à l'occasion d'un diagnostic mené par l'Inrap à l'automne 2010 sur le projet d'extension du Parc d'Activités Economiques de la Plaine de Courance qu'un ensemble de quatorze enclos a été mis au jour sur la commune de Saint-Symphorien (Deux-Sèvres), au lieu-dit Les Pierrailleuses. Cette découverte a nécessité la mise en place d'une intervention complémentaire, et l'opération de fouille archéologique a débuté le 9 septembre 2019 pour s'achever le 20 août 2020. Si la découverte d'enclos, voire de sépultures associées à ceux-ci, n'a, en soi, rien d'exceptionnel, c'est surtout d'avoir pu mener à bien la fouille, sur

2,1 ha, d'un ensemble comportant une cinquantaine d'enclos bien conservés et présentant une structuration très particulière, qui l'est. Grâce à l'arrêté du service régional de l'archéologie portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive pour découverte d'importance exceptionnelle à Saint-Symphorien, tous les enclos ont pu être fouillés intégralement, à la fois manuellement et mécaniquement. Implanté en bordure du plateau calcaire dominant la plaine Niortaise et le marais poitevin, le site présente une organisation originale, avec des enclos circulaires centraux cernés d'enclos ouverts. Ces monuments sont variés, tant

dans leurs plans (circulaires, fermés ou interrompus, en fer à cheval ou en croissant), que par la profondeur des fossés ou le comblement de ceux-ci (avec ou sans plaquettes calcaires, aménagements internes dans les fossés). Quelques rares sépultures ont été mises au jour : un dépôt de crémation en contenant périssable, et quatre inhumations, dont deux placées dans de très grandes fosses quadrangulaires creusées au centre de deux enclos, l'un circulaire, l'autre en agrafe. L'étude du site et des mobiliers n'est, à l'heure de la rédaction de cette notice, qu'à peine initiée, et la datation des différents monuments n'est pas encore affinée, mais les premières observations, réalisées sur le terrain, indiquent une occupation au moins du IX^e siècle jusqu'au III^e siècles av. J.-C., mais peut-être un peu avant et un peu après.

Le site des Pierrailleuses a ceci de remarquable qu'il présente une organisation générale parfaitement structurée avec des enclos fossoyés circulaires en position centrale, fermés ou presque fermés, cernés d'enclos ouverts, positionnés comme autant de pétales de fleurs. Le site est traversé par deux anciennes voies, déjà visibles sur le cadastre de 1830, qui perturbent la lecture, en particulier à la jonction des deux voies. Cela interdit notamment d'examiner le lien entre les trois petits enclos ouverts, alignés au sud à la jonction des deux axes, et les trois autres, de taille un peu plus grande, placés au nord. Un peu plus à l'est, trois autres petits enclos sont encore alignés au sud de l'axe est/ouest, à proximité d'un autre de grand diamètre. La plupart des fossés des enclos sont interrompus ; seuls deux enclos sont totalement fermés. Si certains, ouverts, prennent une forme de fer à cheval ou de croissant, d'autres, circulaires, présentent une ouverture très étroite mais permettant toujours un passage vers la zone enclose. La fouille, partiellement manuelle, des fossés révèle, pour certains, qu'ils sont creusés non pas en continu, mais par grands tronçons successifs qui finissent par se rejoindre.

La datation de chacun des enclos n'est pas encore établie, mais l'extrême rareté des recoupements entre structures prêche pour des monuments visibles pendant toute ou presque toute la durée de l'occupation. Des phases d'entretien pourraient en avoir assuré la pérennité. Il semblerait logique de voir tout d'abord creusés les fossés des enclos fermés centraux auxquels viendraient s'agglomérer les enclos ouverts, mais les premières observations menées sur le mobilier indiquent une évolution du site bien plus complexe. Certains présentent de petites interruptions de leur tracé, constituant autant de passages vers les aires internes.

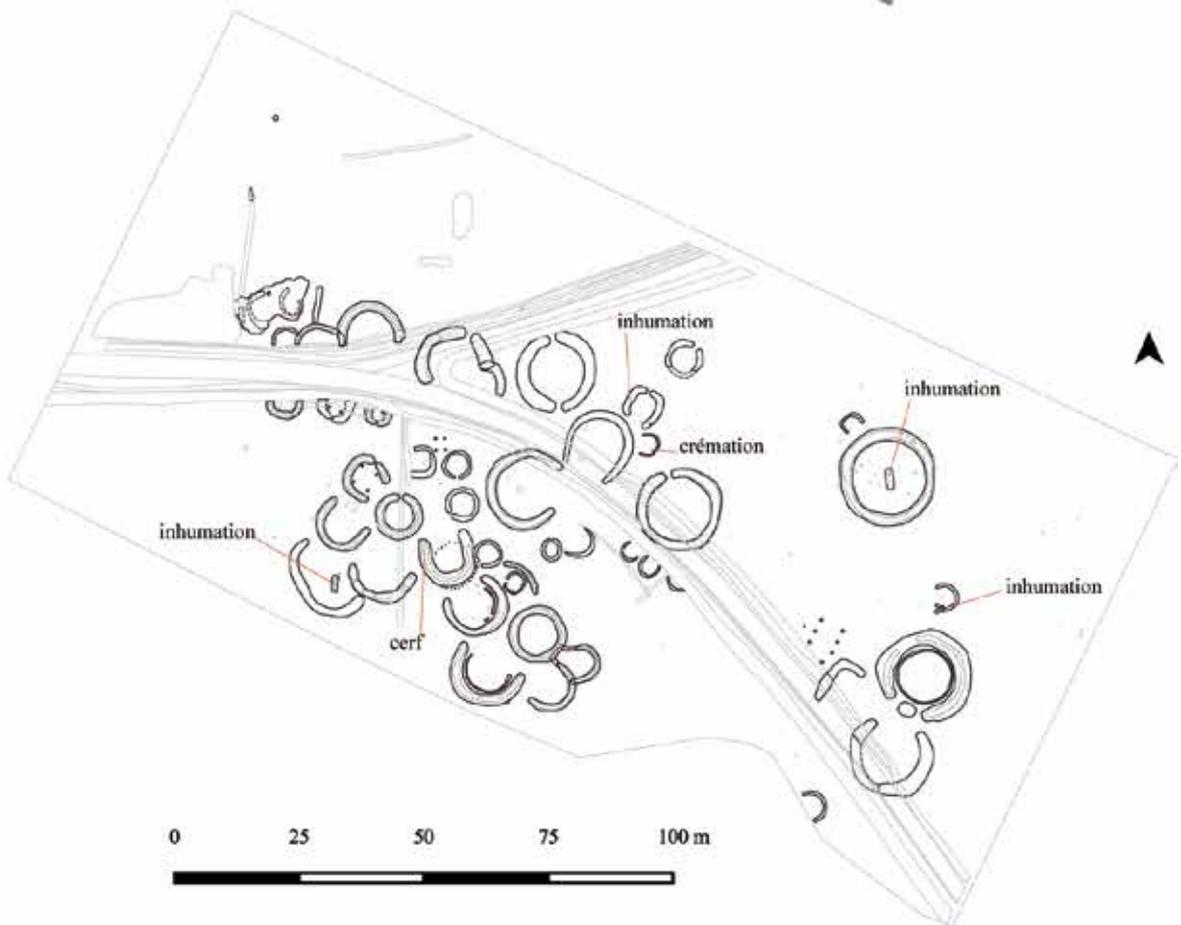
Les profondeurs conservées des fossés sont extrêmement variables, allant de 0,15 à 1,55 m, les plus profonds étant parmi ceux qui présentent le plus grand diamètre. Cette variabilité, sur un même site, mène à un questionnement sur le sens de l'investissement différencié engagé pour le creusement de chacun d'eux. Les plus profonds sont nécessairement les

monuments les plus remarquables, le volume de terre extraite et placée en tas au centre de l'enclos ou en talus, continu ou discontinu, marquant davantage le paysage. Mais quelles sont les raisons de cette différenciation ? Est-elle chronologique ou en lien avec le statut, la fonction de la structure ?

L'examen des comblements des fossés révèle une architecture complexe des monuments, non seulement en lien avec leur entretien éventuel, mais également avec des aménagements internes, la position des talus, ou bien encore le choix des matériaux déposés sur ceux-ci. A l'évidence, un tri de ces matériaux a été réalisé dès le creusement et l'extraction. La rareté des plaquettes calcaires dans certains comblements de fossés indique leur retrait volontaire des talus ou tertres placés à proximité, voire l'absence de ceux-ci et une évacuation plus lointaine des déblais. A l'inverse, les plaquettes sont calibrées dans d'autres comblements, et paraissent avoir glissé dans les fossés, avec des empilements qui pourraient témoigner de l'existence de petits murets. Cette architecture complexe est également révélée par la présence d'un enclos constitué, non pas par un fossé, mais par un cercle de poteaux régulièrement espacés, disparu lors du creusement d'un enclos fossoyé qui en reprend, à peu de chose près, le tracé. Dans trois autres enclos, une tranchée très étroite et peu profonde placée à quelques dizaines de centimètres des fossés suggère la présence d'une palissade, qui pourrait avoir servi à retenir les terres placées dans l'aire interne, ou à délimiter un espace (sacré ?).

Les zones encloses ne sont pas dépourvues d'aménagement. Notons en particulier un monument carré implanté dans l'aire interne d'un enclos ouvert. Rien ne permet toutefois de connaître l'élévation de ce bâtiment, de trois mètres de côté, ni même s'il s'agit d'un bâtiment en élévation. Les quatre poteaux pourraient ne pas être reliés, correspondre à une plate-forme, ou à la base de portiques. Un deuxième monument quadrangulaire, légèrement plus petit (1,50 sur 2 m) est placé entre deux enclos, ainsi qu'un troisième, d'environ 4 m de côté.

Classiquement, les enclos fossoyés circulaires, ovalaires ou en fer à cheval, sont considérés comme les vestiges de structures funéraires (du type tumulus, tertre), et l'archéologue n'hésite souvent pas à évoquer l'arasement du monument lorsque la dépouille du défunt manque (ce qui, de fait, est très fréquent). Ces ensembles d'enclos fossoyés groupés, connus tant en Centre-Ouest que dans tout le nord de l'Europe occidentale, sont souvent encore désignés sous l'appellation générique de « nécropole protohistorique à enclos ». Ils sont nombreux, et bien documentés, essentiellement dans le Sud-Est du Bassin parisien et l'Est de la France, avec des ensembles ne livrant que rarement plus de vingt enclos, et dont l'utilisation peut parfois débiter au Néolithique et perdurer pendant le second âge du Fer. Dès le Bronze moyen, ils fédèrent de grandes nécropoles à incinérations.



SAINT-SYMPHORIEN, Les Pierrailles : vue aérienne drone et plan général du site fouillé en 2019 et 2020 (inédit) (Cliché : R. Bernard, DAO : I. Kerouanton)

La présence de dépôts particuliers (riche mobilier céramique) dans certains enclos dépourvus de sépulture a permis à quelques chercheurs d'évoquer une fonction culturelle. De ces observations est né le concept de « nécropole-sanctuaire ». Près d'un demi-siècle après, et malgré une documentation largement enrichie et rediscutée, la problématique n'a qu'assez peu évolué. La plupart de ces ensembles, qu'ils aient, ou non, été fouillés, restent considérés comme les vestiges de monuments funéraires, dont l'arasement aurait fait disparaître les sépultures.

La fouille intégrale de l'ensemble des Pierrailleuses permet de rouvrir ce dossier du statut de ces sites à enclos agglomérés. Si l'hypothèse de l'arasement d'éventuelles sépultures placées dans des tertres ne peut être évacuée, elle ne doit toutefois pas obérer toute autre hypothèse interprétative. Aux Pierrailleuses, il convient de s'interroger sur le déficit en défunts (quatre inhumations et un dépôt de crémation pour plus de quarante monuments), et la position des deux sépultures les plus remarquables. Toutes deux sont déposées en fosse quadrangulaire de grande taille, creusées dans l'aire interne de monuments spatialement opposés : l'une au centre d'un enclos circulaire placé sur la bordure nord-est du site, avec la tête au nord ; l'autre dans l'aire interne d'un grand enclos en agrafe placé sur la bordure sud-ouest, la tête au sud. Le mobilier accompagnant ces défunts indique une inhumation effectuée entre le VI^e et le IV^e siècle av. J.-C. Ces sépultures remarquables ne correspondent pas à la première occupation du site. L'étude n'en est

qu'à ses débuts, mais des éléments céramiques plus anciens, recueillis dans d'autres enclos, indiquent une fondation des premiers monuments au moins dès le IX^e siècle, et le cercle de poteaux pourrait se trouver parmi ceux-ci. Il est antérieur à un enclos ouvert vers le nord-ouest, au fossé très marqué et au fond duquel étaient déposés, près de l'extrémité la plus occidentale, deux massacres de cerf. L'examen des stratigraphies des fossés indique une dynamique de comblement complexe, non homogène d'un enclos à l'autre, signant une histoire et un fonctionnement distinct pour chacun d'entre eux, que l'étude qui débute tentera de préciser et éclaircir.

Même si la question du statut de ces ensembles est souvent soulevée, elle reste malgré tout rapidement évacuée et ces ensembles classés dans la sphère funéraire (avec arasement des sépultures). Il est cependant probable que d'autres dimensions sociales et culturelles, voire culturelles, s'y superposent, le monde des morts n'étant jamais bien éloigné de celui des vivants. L'étude du site des Pierrailleuses ne pourra évidemment pas clore la question du statut de ces ensembles d'enclos protohistoriques, mais elle permet de largement ouvrir le débat, en le recentrant, peut-être, sur le plan de son évolution spatiale : les intentions des premiers occupants étaient-elles les mêmes que celles de ceux qui leur ont succédé trois à quatre siècles plus tard ?

Kerouanton Isabelle

Période récente

THOUARS

11 rue Drouyneau de Brie

Le projet d'une piscine individuelle dans le centre-ville de Thouars dans les Deux-Sèvres a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet de piscine se limite à une surface de 6,5x3,6 m², soit 23,4 m² et sa profondeur n'excède pas 1,5 m.

L'emprise du projet se situe au nord-ouest du centre-ville historique, à l'intérieur de l'enceinte urbaine médiévale. L'actuelle rue Drouyneau de Brie correspond à un des axes, avec l'actuelle rue Jules Ferry, qui desservent et encadrent l'enclos de l'abbaye de Saint-Laon. Notre terrain se localise au numéro 11 de la rue Drouyneau de Brie, à environ 150 m au nord de l'abbatiale Saint-Laon-de-Thouars et à 50 m au nord de l'hypothétique tracé de l'enceinte ecclésiastique. Cette abbaye fut fondée au début du XI^e siècle.

La tranchée a permis de révéler quelques couches archéologiques qui sont datées d'après le mobilier d'une période récente, globalement du XVII^e au XXI^e siècles.

Ces vestiges récents se traduisent principalement par un mur, que corrobore le cadastre napoléonien, des remblais et une fosse dépotoir. Aucun niveau en place ni structure relatant de la période médiévale n'ont été décelés dans ce sondage. Cependant il n'est pas à exclure que des niveaux médiévaux puissent apparaître plus profondément, en-dessous de la cote (1,5 m) de terrassement de la future piscine.

Pellissier Julien

VANÇAIS Église Saint-Martin, Place des Platanes

Un projet de drainage de l'église Saint-Martin et le réaménagement de la place des Platanes conduisirent à la réalisation d'un diagnostic, opération qui s'est déroulée du 20 janvier au 24 janvier 2020.

La prescription portait sur une superficie de 2 500 m², dans un secteur archéologiquement sensible, car se situant à quelques kilomètres du bourg antique de Rom.

Huit tranchées furent réalisées, afin de déterminer la présence de vestiges archéologiques. Des sépultures, des maçonneries ainsi qu'un probable sol ont pu être identifiés. Aucune chronologie précise n'a pu être fournie, faute de mobilier archéologique.

Parmi les vestiges, un se dégage particulièrement, la maçonnerie F7.1. Découverte dans la tranchée 7, cette construction est/ouest repose en partie sous le mur sud de travée droite du chœur. Sans stratigraphie précise et en absence de mobilier archéologique, il est impossible d'en préciser la chronologie. Les hypothèses se basent donc sur la chronologie relative entre cette maçonnerie, celle de l'église et l'environnement stratigraphique général de ce secteur. D'après les observations, ce secteur a subi très peu de changement depuis l'édification de l'église puisque ses fondations apparaissent en moyenne entre - 0,35 m et 0,65 m sous la surface actuelle. Cet édifice s'installe donc dans un secteur anciennement remblayé. La deuxième remarque concerne la maçonnerie F7.1, dont la mise en œuvre est soignée, avec des joints de bonnes factures et lissés. Cette qualité d'exécution semble plus spécifique à une élévation qu'à une fondation. Si cette hypothèse s'avère valable, elle confirmerait également la théorie d'une vaste campagne de remblaiement (naturel ou anthropique) après l'abandon du bâtiment. Il est pour l'heure impossible de définir la chronologie de ce premier bâtiment qui pourrait être du haut Moyen Âge ou de la période antique.

La construction d'une église à la période romane entraîna le développement d'un cimetière à sa périphérie. Une rare source iconographique (un dessin du XVIII^e siècle), le représente à l'ouest de l'église.

Les inhumations suivent grossièrement l'orientation de l'édifice, sauf dans la tranchée 1 où une légère inflexion vers le nord-ouest a pu être observée. Elle peut être due à une contrainte à proximité (chemin, mur ou autre sépulture par exemple). Les corps reposent en décubitus dorsal quand ils ont pu être observés, la tête placée à l'ouest (ou au nord-ouest dans le cas de la tranchée 1). Il semble que très vite, le cimetière se développe plutôt à l'ouest de l'église. En effet, à part des inhumations en coffre maçonné et quelques sépultures d'immature, on ne trouve pas la même densité à l'est qu'à l'ouest. Se pose aussi la question de savoir si cet emplacement, proche du chevet, n'est pas réservé à une population plutôt spécifique, voir privilégiée, à l'époque médiévale.

Bien que difficilement datable faute de matériel ou d'analyse, ces sépultures se distinguent par leur mise en œuvre. Un premier groupe de tombes est celui des inhumations en coffre, avec une distinction entre les sépultures en coffre maçonné (tranchée 8) et les sépultures en coffre simple (tranchée 1, 2 et peut-être 3 et 6). Ces tombes, qui se distinguent par l'utilisation de dalles calcaires plates, sont largement usitées à la période médiévale. L'utilisation d'un mortier pour sceller l'inhumation est peut-être une spécificité d'une période du Moyen Âge ou tout simplement le reflet du statut particulier de l'inhumé. A ce propos, un fait intéressant est à noter à propos de la tombe F8.3 où un épandage de charbon, parfois de grande section a pu être observé. Cette pratique particulière ne trouve malheureusement pas d'écho dans les sources chrétiennes, d'autant plus que ce phénomène n'a été observé que pour cette tombe. Il pourrait tout aussi



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale de l'emprise du diagnostic, avec l'église Saint-Martin de Vançais (cliché : D. Martins)



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale des maçonneries F7.1 et F7.2 (cliché : D. Martins)

bien s'agir d'un rite de purification de la tombe ou du dépôt des charbons utilisés lors de l'encensement du corps.

Se rapprochant des sépultures en coffre mais n'adoptant pas la même mise en œuvre, la sépulture F3.3 est constituée de moellons calcaires entourant le défunt ainsi que disposés comme couverture. La présence de planches de coffrage et de couverture est supposée dans ce cas. Cette mise en œuvre particulière rappelle la période médiévale également.

Un autre groupe comprend les sépultures en cercueil clouté. Un cas avéré fut repéré dans la tranchée 3, mais peut être supposé dans les sondages à l'ouest de l'église. L'utilisation du cercueil clouté est utilisée depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

Le dernier groupe de sépultures observé est celui des inhumations en pleine terre, que l'on retrouve quasiment dans toutes les tranchées (sauf la tranchée 5). Comme pour les sépultures en cercueil, ce mode d'inhumation est utilisé depuis la période médiévale.

C'est parmi les vestiges les plus récents que s'insèrent les maçonneries F7.2 et F7.3. F7.2 s'appuie contre le contrefort plat est de la travée droite du chœur et il coupe la maçonnerie F7.1. Ces premières constatations permettent d'ores et déjà de proposer un premier jalon chronologique, à partir de l'époque romane. Le cadastre de 1831 représente un bâtiment, une sacristie, au niveau du mur sud de la travée droite du chœur correspondant aux deux murs dégagés lors de ce diagnostic. Ce document permet ainsi de fixer le terminus ante quem à laquelle cette construction fut ajoutée. Les sources ne sont pas très loquaces quant à l'ajout ou l'existence de cet appendice. Le dessin du XVIII^e siècle figurant l'église de Vançais ne la représente pas non plus, de sorte qu'il est possible de supposer une construction à partir de cette période. Sa destruction intervient en 1996 lors de la restauration du clocher et du chevet.

Enfin, l'existence d'une mare est à signaler dans la partie ouest de la place des Platanes, repérée dans la tranchée 5 du diagnostic. Connue par les anciens habitant Vançais, elle est visible sur des cartes postales du début du XX^e siècle. Son ancienneté n'a pu cependant pas être déterminée.

Martins David



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale des sépultures en coffre de la tranchée 8 (cliché : D. Martins)

Moyen Âge,
Époque moderne

VILLIERS-EN-PLAINE 44, route de Niort

La commune de Villiers-en-Plaine est située à une quinzaine de kilomètres au nord de Niort au sein d'une plaine calcaire dédiée à la culture céréalière. Le peuplement y est dense dès la période néolithique comme l'indiquent les nombreux sites reconnus au cours des travaux de l'autoroute A83 « Nantes-Niort » dont le tracé emprunte les vallées sèches de la plaine. Le développement du village demeure toutefois peu documenté. Deux noyaux de peuplement sont identifiés. L'un serait situé en marge du château vraisemblablement reconstruit au XIII^e siècle sur les ruines d'un premier édifice alors que l'autre serait plutôt associé à l'actuelle église paroissiale dédiée à Saint-Laurent construite au XIV^e siècle (cf. fig. 1).

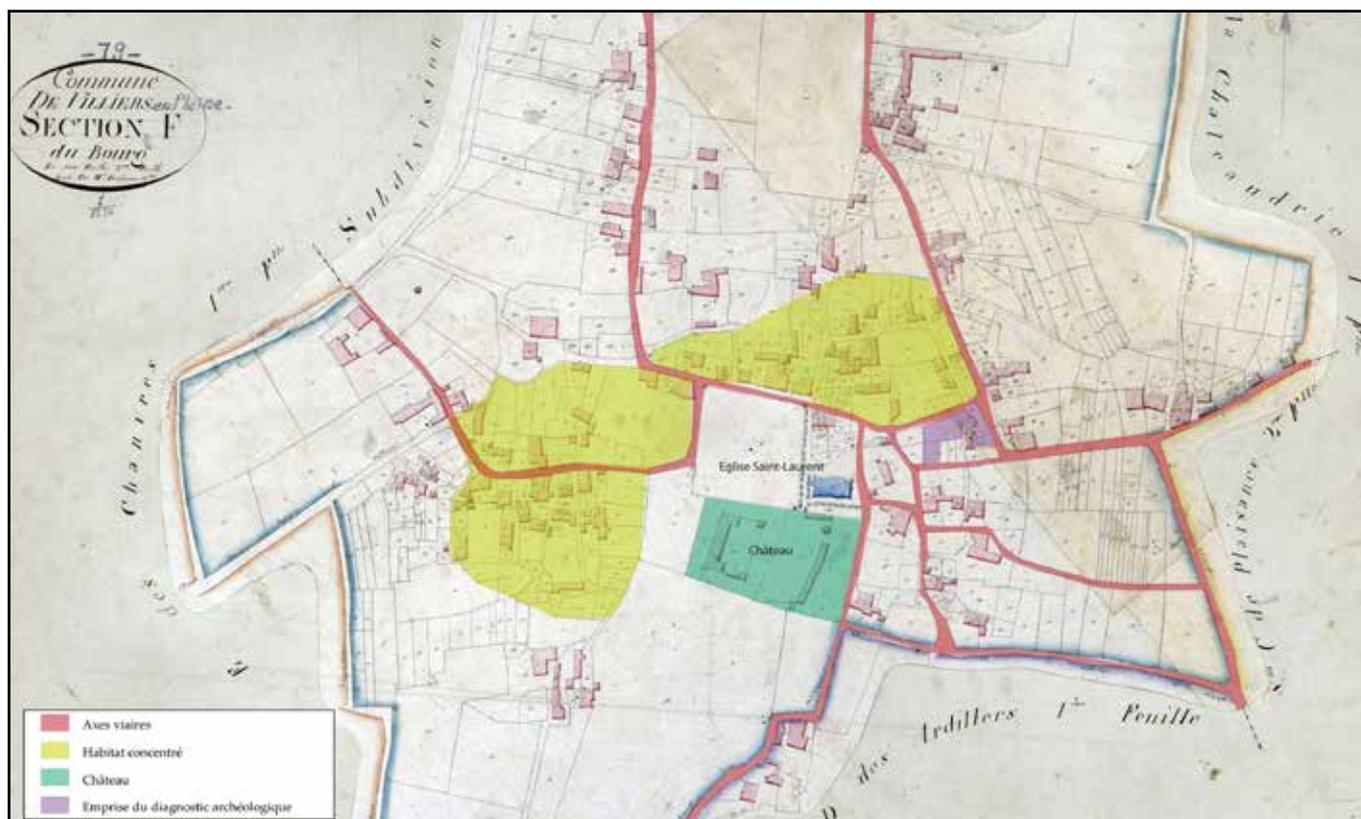
La parcelle concernée par le futur projet est limitrophe de ce second noyau de peuplement, bordée, à l'est,

par une voirie probablement ancienne et, à l'ouest, par l'église dont le chevet est situé à moins d'une centaine de mètres.

Cinq tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'emprise du futur projet de constructions commerciales.

À l'exception du secteur situé aux abords de la voirie principale, le reste de la parcelle rend compte d'au moins trois grandes phases d'occupation.

La première est située à l'ouest, au plus près de l'église, ainsi qu'au sud du site. À l'ouest, elle se manifeste sous la forme d'une construction maçonnée assez frustre (solin ?) appartenant probablement à un bâtiment non identifié dans le cadre de l'opération archéologique. Plus au sud, le bâti paraît plus dense et mieux conservé. Des niveaux de sols sont notamment préservés. L'abandon de ces espaces semble assuré



VILLIERS-EN-PLAINE, route de Niort, fig. 1 : principaux axes structurants du bourg de Villiers-en-Plaine. Fonds de plan (cadastre de 1824, section F1 © AD Deux-Sèvres, section F1, 3P252/13)



VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort, fig. 2 : vestiges de bâtiments (XVe-XVIe siècles) et sols préservés (Cliché : E. Barbier)

au cours du XIIe siècle suite au remblaiement du site possiblement soumis à de fréquentes submersions dues à des remontées de la nappe phréatique, comme cela a pu être observé au cours de l'opération. Cette couverture sédimentaire assez rocailleuse semble servir de support à la seconde phase d'occupation concentrée sur la partie centrale du futur îlot d'aménagement. Un ensemble bâti composé de nombreuses maçonneries attestant d'au moins trois phases distinctes d'aménagements a été identifié (cf. fig. 2). La construction y est soignée et les sols bien construits (mortier ou terre battue). Le mobilier recueilli parmi les derniers niveaux d'occupation est relativement abondant et suggère un abandon vers la fin du XVe siècle, voire le début du XVIe siècle.

L'espace est entièrement réaménagé au cours d'une période récente. De nouveaux bâtiments sont édifiés le long de la voirie. Parmi ceux-ci, une forge a été identifiée. Abandonnée au début du XXe siècle, elle fut dans la seconde moitié du XXe siècle réhabilitée au profit d'un garage automobile et d'un nouvel ensemble bâti qui accueillait un café-restaurant jusqu'à une période récente.

Ces multiples vestiges témoignent d'une occupation inédite et originale étant donné sa situation marginale par rapport aux noyaux de peuplement du bourg (château et église paroissiale). Une étude plus exhaustive de cet espace permettrait sans nul doute de mieux caractériser la dynamique de développement largement méconnu du bourg de Villiers-en-Plaine.

Barbier Emmanuel

**NOUVELLE-AQUITAINE
DEUX-SEVRES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°					N°	P.	
207281	GLENAY-AIRVAULT-TESSONNIÈRE	Le Patis aux Chevaux	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	14	353
207252	DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES	Prospection recherche diachronique	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	353

AIRVAULT, GLENAY ET TESSONNIERE

Ferme éolienne du Pâtis aux Chevaux

Le diagnostic archéologique du Pâtis aux Chevaux à Airvault a été réalisé en amont d'un projet de construction de six éoliennes. Nous sommes intervenus sur quatre emprises d'aérogénérateurs. L'opération d'une durée de 3 jours de terrain a permis de faire des sondages sur 8 à 10 % des surfaces concernées. La douzaine de tranchées a permis d'identifier la

couverture sédimentaire et révélé deux indices anthropiques à savoir la présence de deux fragments de panse de poteries isolés en fond de labour (E05) et l'usage de la technique de destruction d'une souche par le feu à une période indéterminée (E06).

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Néolithique

PROSPECTION RECHERCHE DIACHRONIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

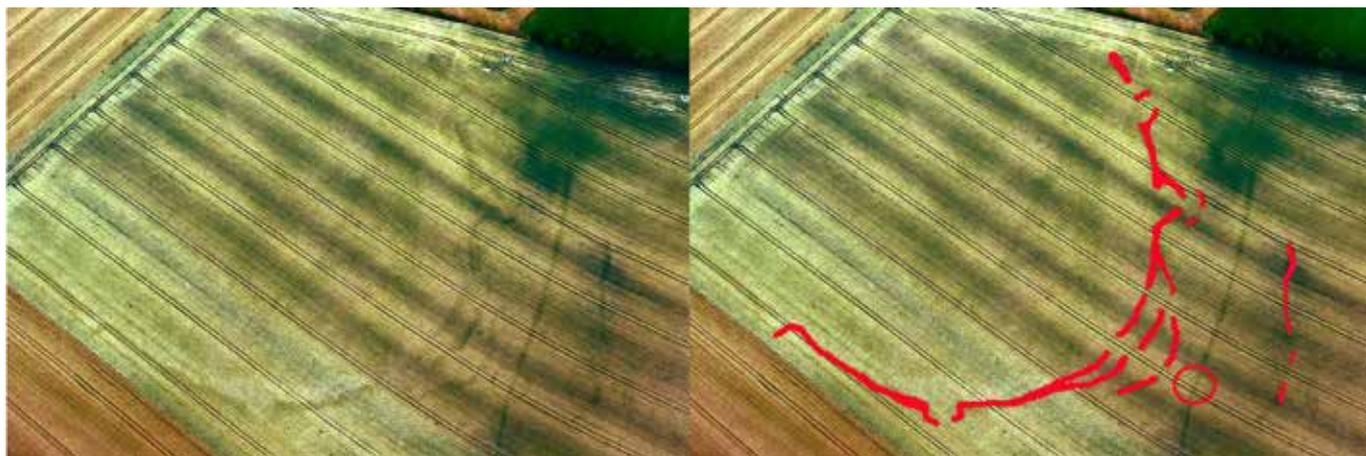
Vu les restrictions temporelles dues aux contraintes de la Covid-19, les prospections aériennes que nous conduisons se sont principalement concentrées sur les départements de la Charente et de l'est de la Charente-Maritime.

Lors d'un vol qui a débordé sur le sud des Deux-Sèvres, une nouvelle enceinte attribuable à la période néolithique a été localisée sur la commune de Saint-Martin-d'Entraigues. Seule la moitié sud de la zone enclose a été révélée. Elle semble ceinturée

par un large fossé interrompu par plusieurs secteurs d'entrées principalement architecturés en pinces de crabe.

Un enclos circulaire fossoyé attribuable à la protohistoire est situé à l'extérieur de l'enceinte, dans l'axe et à quelques mètres d'une entrée du camp néolithique.

Bouchet Éric



Prospection recherche diachronique sur le département des Deux-Sèvres : Saint-Martin-d'Entraigues, enceinte néolithique à fossé interrompu (Cliché : E. Bouchet)